



## DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

**2020 DAE 166** Subvention (42.000 euros) à quatorze associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La crise Covid a lourdement pénalisé les entreprises dont les opportunités commerciales ont été réduites. Les associations de professionnels font un travail de fond pour proposer des événements qui sont autant d'occasions de rencontrer un public amateur et consommateur. C'est pourquoi, il a été jugé pertinent de soutenir ces associations en leur attribuant un complément de subvention exceptionnel. Dans ce contexte, la présente délibération propose de soutenir les 14 projets ci-dessous.

L'association Artisans de Belleville, créée en 2018, a pour objet d'assurer la promotion de l'artisanat de fabrication et l'activité de petite industrie dans le quartier de Belleville. Elle regroupe quatre-vingt artisans et artistes créateurs. Elle a organisé du 17 au 18 octobre des Portes Ouvertes des ateliers d'artisans, accompagnées de démonstrations de savoir-faire, de tables rondes et d'expositions. L'objectif est de valoriser la fabrication locale et/ou de favoriser la transmission des savoir-faire, ainsi que permettre à l'association d'étendre son action dans l'Est parisien. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association Artisans de Belleville un complément de subvention de 1.000 euros au titre de l'année 2020.

L'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », créée en 1995, a pour objectif d'assurer la promotion, la diffusion et l'exposition des œuvres des artistes et artisans d'art et de création. La manifestation la plus emblématique portée par « les 4A » est le salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art, qui présente le travail de près de quatre-vingt artisans et créateurs contemporains, accueillant également des organismes de formation, écoles professionnelles et centres d'apprentissage. La 25e édition du salon annuel d'Artisanat et des Métiers d'Art s'est tenue du 30 Janvier au 2 Février 2020 dans la Salle Olympe de Gouges du 11e arrondissement. Afin de soutenir les actions de l'association des « Artistes et Artisans d'Art du 11e arrondissement » ou « 4A », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2020, un complément de subvention d'un montant de 1.000 euros.

L'association « Ateliers Cours de L'industrie », créée en 1991, a pour objectif d'assurer la promotion culturelle et la défense du lieu. Il s'agit là d'un site exceptionnel qui abrite une cinquantaine d'ateliers d'artisans et d'artistes formant une zone d'activités irremplaçable dans le contexte urbain du 11e arrondissement de Paris. L'association souhaite mettre en avant ce vivier de savoir-faire d'exception au niveau local (Est parisien), national (salon Révélation, JEMA) et international (Paris Design Week). Afin de soutenir les actions de l'association « Ateliers Cours de L'industrie », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2020, un complément de subvention d'un montant de 3.000 euros.

« C14-PARIS » succède à l'association « A tout Atout », association de commerçants, d'artisans et de riverains, créée en 1998, dont l'objet est la découverte et l'animation des quartiers Alésia-Tombe Issoire et Bezout- Plaisance dans le 14e arrondissement de Paris et l'organisation du Salon « Céramique 14 ». La 17ème édition du salon de la céramique d'art contemporain, Céramique 14 Paris, se déroulera du 5 au 8 novembre 2020 à la mairie du 14ème arrondissement de Paris. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2020, un complément de subvention d'un montant de 3.000 euros.

L'association « d'un bijou à l'autre », créée en 2012, regroupe des professionnels du bijou expérimentés, engagés bénévolement pour la promotion du bijou contemporain. Elle fédère les acteurs indépendants et associatifs du monde du bijou et organise des événements publics: expositions, séminaires, conférences, publications. L'association organise un festival international du bijou à Paris pour donner une visibilité rayonnante au bijou en tant que support d'expression et témoin de son époque. Après le succès des éditions 2013 et 2017 un nouveau Parcours Bijoux s'est déroulé du 6 au 25 octobre 2020. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association « d'un bijou à l'autre » un complément de subvention de 5.000 euros au titre de l'année 2020.

L'association « Éléments terre et feu » a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. À la demande de l'association des commerçants de l'Ile Saint Louis pour la deuxième fois l'association a organisé pour le weekend end du 12 et 13 septembre 2020 l'événement Céramique Saint Louis. Afin de soutenir les actions de l'association « Éléments terre et feu », je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2020, un complément de subvention d'un montant de 1.000 euros.

L'association « Flashmode Paris », créée en 2017, a pour mission de rendre accessible la mode au plus grand nombre, démocratiser et promouvoir la création textile par le biais d'événements ouverts et accessibles à tous, d'œuvrer pour l'intérêt général en utilisant la création comme vecteur de lien social. Elle organise l'Open Mode Festival, un festival pluridisciplinaire qui propose la rencontre entre les créateurs de mode, des crews de danses urbaines (plus de 100 danseurs urbains sont invités à participer à ce concours de mode d'un nouveau genre) et le grand public à la Villette. La quatrième édition du festival prendra place du 11 au 13 décembre 2020 dans la grande Halle de La Villette. Afin de soutenir les actions de cette association, je vous propose de lui attribuer, pour l'exercice 2020, un complément de subvention d'un montant de 3.000 euros.

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA) est une association, créée en 2010 qui a pour objet la transmission des savoir-faire ainsi que l'étude, le soutien et la promotion des métiers d'art. Tout au long de l'année, l'INMA, apporte son soutien aux professionnels à travers des actions de communications, des concours et son centre de ressources. L'INMA a lancé une enquête auprès des professionnels afin de connaître leurs besoins en termes de soutien pour offrir un accompagnement répondant au plus près des préoccupations des artisans d'art lourdement impactés. Des actions de communications inviteront le public à poser un regard renouvelé sur ces métiers rares, leurs valeurs de modernité et d'innovation, pour

les identifier comme porteurs d'avenir et susciter des vocations. Compte tenu du bienfondé de ces dispositifs pour valoriser les métiers d'art et développer la transmission des savoir-faire, je vous propose d'attribuer à l'Institut National des Métiers d'Art un complément de subvention de 6.500 euros au titre de l'exercice 2020.

L'association l'Atelier de Maurice Arnoult, créée en mars 2005, a pour but de poursuivre l'action de transmission du métier de bottier initiée par Maurice Arnoult et de préserver l'esprit d'entraide et de solidarité insufflé par sa générosité pour que le métier de bottier demeure un patrimoine vivant. Afin de soutenir les actions de l'association l'Atelier de Maurice Arnoult pour développer la transmission du savoir-faire et la pérennisation du métier de bottier, je vous propose de lui attribuer, pour 2020, un complément de subvention d'un montant de 1.000 euros.

L'association Paris Potier, créée en 1995, a pour but de promouvoir les métiers de la céramique, dans toute leur diversité, au bénéfice d'un large public. L'association regroupe des potiers et céramistes professionnels résidant à Paris et en Ile-de-France. En 2020, les Journées de la Céramique ont célébré leurs 23 ans sur la place St Sulpice, Paris 6eme, du 1er au 4 octobre 2020. Une centaine de céramistes français et étrangers ont proposé leurs créations à un large public. Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant un complément de subvention de 5.000 euros au titre de l'exercice 2020.

L'association TERRAMICALES créée en 2006, a pour but de promouvoir l'art de la céramique à travers des expositions, salons, démonstrations et ateliers. La 13e édition du Festival de la Céramique a eu lieu du 13 au 15 mars 2020, interrompu le 15 en raison de la pandémie. Il a accueilli un public averti – 2.500 visiteurs – qui a découvert le plus large éventail possible de la céramique aujourd'hui à travers une sélection de films et une tombola solidaire ; carte blanche a été donnée cette année à l'association « Les traces Habiles ». Afin de soutenir cette opération qui contribue à promouvoir les savoir-faire et la créativité des métiers d'art parisiens, je vous propose de renouveler l'aide financière apportée à cette association en lui attribuant un complément de subvention de 2.500 euros au titre de l'exercice 2020.

L'association Viaduc des Arts Paris, créée en 1994, a vocation à regrouper les artisans et créateurs d'art exerçant au sein des 53 voûtes concernées avec pour objectif de développer, d'animer et de promouvoir ce lieu. Afin de soutenir les actions de l'association Viaduc des Arts Paris, qui contribue très favorablement à la mise en valeur des métiers d'art parisiens et à leur développement, je vous propose de lui attribuer, pour 2020, un complément de subvention d'un montant de 3.000 euros.

L'association PAGE(S), créée en 1997, a pour objet d'assurer la promotion du livre d'artiste et du livre illustré contemporain par la participation à des expositions nationales et internationales, l'organisation de salons, la publication de catalogues. L'association organise chaque année, deux salons internationaux qui représentent toutes les techniques artisanales utilisées par les éditeurs de livres rares. Ces salons constituent des rendez-vous attendus pour les collectionneurs qui apprécient ces rencontres avec les auteurs, artistes et éditeurs venus du monde entier (Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Canada). Cette année, seule la 2e édition sera maintenue, elle se tiendra du 20 au 22 novembre au Palais de la Femme 94 rue de Charonne 75011 Paris avec comme invité d'honneur le Collège de pataphysique. Afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'association PAGE(S) un complément de subvention de 2.000 euros au titre de l'année 2020.

L'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle » (APCI), créée en 1983, reconnue d'intérêt général, a pour mission d'assurer la promotion du design du 21ème siècle : ne plus se limiter à la création industrielle, mais s'adresser à des nouvelles sphères : politique, sociétale, stratégique etc. Pour

ce faire l'association met en œuvre le forum Design Mode d'Emploi (DMDE) qui aura lieu le 17 décembre 2020 à la Cité des Sciences et de l'Industrie, afin de faire bénéficier aux jeunes designers d'une journée professionnelle leur donnant des clés pour l'insertion professionnelle et leur permettant de rencontrer de potentiels futurs employeurs. De plus, l'APCI met en œuvre le projet France Design Week qui vise à fédérer l'écosystème du design sur le plan national, en apportant de la visibilité à toutes les structures désireuses de prendre part à ce temps fort événementiel. L'APCI rencontre de grandes difficultés financières dans ce contexte du COVID-19, faute de renouvellement d'adhésions et de nouveaux adhérents ; afin de soutenir cette initiative, je vous propose d'attribuer à l'Agence pour la Promotion de la Création Industrielle (APCI), un complément de subvention de 5.000 euros au titre de l'année 2020.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris